

ONSSA : Bilan du contrôle sanitaire des produits alimentaires durant le 2ème trimestre 2018

Les contrôles des produits alimentaires effectués par les services de l'ONSSA au cours du 2^{ème} trimestre de l'année 2018 ont concerné **4.348.206** de tonnes de divers produits, répartis comme suit :

✚ Au niveau du marché local :

Les inspecteurs de l'ONSSA ont réalisé **24.399** visites de contrôle sur le terrain dont **11.746** en commissions provinciales et préfectorales. Les investigations au niveau du marché local ont abouti :

- au contrôle de **348.644** tonnes de produits alimentaires ;
- à la saisie et à la destruction de **1735** tonnes de produits alimentaires impropres à la consommation ;
- à la transmission au parquet de **511** dossiers pour jugement.

✚ A l'importation :

- **3.359.607** de tonnes de produits alimentaires ont été contrôlées. A l'issue de ces contrôles : **8071** certificats d'admission ont été délivrés et **3277** tonnes de produits ont été refoulées pour non-conformité aux normes réglementaires en vigueur.

✚ A l'exportation :

- **639.955** tonnes de produits alimentaires ont été contrôlées et ont abouti à la délivrance de **30.075** certificats sanitaires et phytosanitaires.

Par ailleurs, dans le cadre de ses missions et de son programme préventif, conformément aux dispositions de la loi 28.07 relative à la sécurité sanitaire des produits alimentaires, les services de l'ONSSA ont :

- ✓ Délivré au cours de ce trimestre **339** agréments et autorisations sanitaires aux établissements et entreprises alimentaires ;
- ✓ Réalisé **1065** visites de suivi pour vérifier le respect et le maintien des exigences sanitaires ;
- ✓ Effectué **1077** visites d'inspections lors des opérations de certification ou d'enquêtes sanitaires ;
- ✓ Procédé à la suspension de l'agrément ou autorisation sanitaire de **9** établissements ;
- ✓ Procédé au retrait de l'agrément ou autorisation sanitaire à **20** établissements.